

Extrait du Registre des délibérations du Comité Syndical

Objet : Adoption du compte administratif 2020

L'an deux mille vingt et un, le 26 mars à 17 heures, le comité syndical du syndicat mixte Baie de Somme 3 Vallées, légalement convoqué le 11 mars 2021, s'est réuni en visioconférence sous la présidence de Patricia POUPART

Etaient présents : Patricia POUPART, Yves BUTEL, Jean-Michel SERRES, Jean-Yves BOURGOIS, Stéphane DECAYEUX, Jocelyne MARTIN, Delphine DAMIS-FRICOURT, Pascal DEMARTHE, Anne-Marie DORION, Emmanuel DELAHAYE, Jean GORRIEZ, Dominique HENOCQUE, Arnaud BIHET, Isabelle ALEXANDRE, Philippe EVRARD, Éric KRAEMER, Jacky THUEUX, Joël FARCY, Franck BOUCHEZ, Jean-Pierre BOUDINELLE, Philippe DELAPORTE, Éric BALEDENT, Guy DE BOIVILLE, Nathalie CORNILLE, Guy HAZARD, Pascal LEFEBVRE, Christian LESENNE, Christophe MENNESSON, Arnaud PETIT, Laurent PRUVOT, Annie ROUCOUX, Thierry RUELLET, Catherine TSCHANZ

Etaient absents ayant donné pouvoir : Eric MOUTON pouvoir à Eric BALEDENT, Christine VANHEE pouvoir à Catherine TSCHANZ, Bernard DUQUESNE pouvoir à Anne-Marie DORION, José MARQUE pouvoir à Pascal DEMARTHE, James HECQUET pouvoir à Isabelle ALEXANDRE, Denis DUROT pouvoir Jean-Pierre BOUDINELLE, Michèle BRIET pouvoir à Jean-Pierre BOUDINELLE, Jean-Charles MARTEL pouvoir à Philippe DELAPORTE

Délibération n°VP/CS.21.6

Après avoir pris connaissance du document présenté par la Présidente et constaté que :

- les résultats de l'exercice sont identiques à ceux du compte de gestion dressé par le comptable, soit :
  - En section d'investissement : un résultat de l'exercice de -22 352.32 € et un résultat reporté de l'exercice 2019 de 60 949.25€ soit un résultat de clôture de l'exercice 2020 de +38 596.93€
  - En section de fonctionnement : un résultat de l'exercice de + 177 197.32 € et un excédent reporté de l'exercice 2019 de 137 284,64 €, soit un résultat de clôture de l'exercice 2020 de + 314 481.96 €

Annie ROUCOUX, doyenne d'âge, invite les membres du comité syndical à se prononcer sur le compte administratif 2020.

Le comité syndical (la Présidente ne prend pas part au vote) décide à l'unanimité :

- d'approuver le compte administratif du budget du Syndicat mixte Baie de Somme 3 Vallées pour l'exercice 2020

Pour Extrait conforme,

La Présidente,  
Patricia POUPART

